

Les échos de Plougonvelin

MAIRIE 02 98 48 30 21

www.plougonvelin.fr

URGENCES

Pompiers	18
SAMU 29 / Médecin de garde	15
Urgence dentaire	15
Gendarmerie	17
Cross Corsen	196

Services Techniques :

technique2@plougonvelin.fr

Police Municipale : 06 19 41 44 43

PHARMACIE

RIVOALEN 02 98 48 34 61

PHARMACIE DE GARDE 32 37

SOINS INFIRMIERS

D. POLLEFORT, M. LE GLEAU,
V. PHILIPONA, Y. QUEFFELEC

02 98 48 21 80

V. COMAZZI, V. LE BORGNE, P. GUERIN
02 98 04 78 33

M.N. RAGUENES, S. LAMIL,
G. AUTRET 02 98 48 33 72

MEDECINS

S.QUEMENEUR, S.LESIMPLE, H.RAULT
02 98 48 30 04

C.TANVET 02 98 48 23 11

A.LE MARTRET 02 98 48 32 89

SOPHROLOGUE

C.SEGALEN-SEYNHAEVE 06 70 80 36 10

PSYCHOLOGUE

N.KERNEUZET 02 98 32 03 07

PRESSE

Le Télégramme 07 84 31 56 20

jeanjacquesjezequel@orange.fr

Ouest France 06 37 60 65 25

gery.baldenweck@orange.fr

**LA COLLECTE DES DÉCHETS
MENAGERS ET RECYCLABLES
EST MAINTENUE.**

**TOUTES LES DÉCHÈTERIES
DE PAYS D'IROISE COMMUNAUTÉ
SONT FERMÉES.**

**Les volontaires du CCAS de la
commune de PLOUGONVELIN
développent la prise de contacts
téléphoniques auprès des
Plougonvelinois nés avant 1942,
afin de s'assurer qu'ils aillent bien.**

Si, dans votre entourage vous
connaissez une personne isolée et
dans le besoin, n'hésitez pas à nous
contacter au 06 46 05 60 92
Les personnes qui ne sont pas dans
les pages blanches peuvent laisser
leur numéro de téléphone à la

mairie



PROVERBE DE LA SEMAINE

Ar bed a zo e krap : An neb a dap a dap, an neb na dap ket a skrap
*Le monde est escarpé : celui qui peut attraper attrape, celui qui
n'attrape pas essaye de grimper.*

Association Marc'h mor
06 71 96 01 87
rene.lemoign@orange.fr

QUESTIONS - REPONSES (SOURCE : PREFECTURE DU FINISTERE)

L'attestation de déplacement peut-elle être numérisée? Non. S'agissant de l'attestation de déplacement dérogatoire, seules les attestations officielles imprimées et les attestations rédigées sur papier libre sont reconnues valables. Quant au justificatif de déplacement professionnel, seul le document officiel imprimé est reconnu valable. Les formats numériques sont refusés, par souci de protection des données personnelles et pour dissuader les tentatives de fraude.

Je n'ai pas d'imprimante, dois-je recopier l'entièreté de l'attestation ?

Il est nécessaire de recopier :

- la partie correspondant à son identité
- la mention « certifie que mon déplacement est lié au motif suivant autorisé par l'article 1er du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus COVID-19 »
- la ligne correspondant au motif
- le lieu, l'heure, la date et la signature.

La pratique du vélo est-elle interdite ?

La pratique du vélo est autorisée comme moyens de déplacement pour aller au travail ou faire ses courses. En revanche, elle est interdite dans le cadre des loisirs et de l'activité physique individuelle.

A l'exception des promenades pour aérer les enfants où il est toléré que les enfants soient à vélo ou trottinette, si l'adulte accompagnant est à pied.



Quelles conséquences pour les contrôles techniques ?

Le délai est prorogé de 3 mois pour les véhicules légers et 15 jours pour les véhicules lourds. Les centres de CT peuvent rester ouverts (directive ministère des transports). Les forces de l'ordre procèdent

au contrôle avec discernement



Faut-il désinfecter ses conserves et laver ses fruits et légumes en rentrant des courses ? Il est recommandé de bien suivre les règles d'hygiène des mains en rentrant des courses et après manipulation des produits alimentaires. Il est également important de laver fruits et légumes, comme d'habitude, en suivant les règles de bonnes pratiques d'hygiène alimentaire disponibles sur le site de l'ANSES.

Désinfecter les conserves, passant peu de mains en mains, n'est cependant pas jugé utile, car le risque de contamination par ce biais est très faible.



A-t-on le droit d'aller au container de tri sélectif situé à plusieurs mètres de mon domicile? Oui, cela est autorisé. Il faut se munir de son attestation de déplacement dérogatoire en cochant la case «déplacement pour effectuer des achats de première nécessité".

Existe-t-il des risques liés aux animaux domestiques (d'élevage et familiers) ?

Il n'existe aucune preuve que les animaux domestiques jouent un rôle dans la propagation coronavirus COVID-19. De plus, le passage du coronavirus COVID-19 de l'être humain vers une autre espèce animale semble peu probable.



Le virus circule t'il dans l'air ? Selon les données actuelles connues de la science, le coronavirus responsable du COVID-19 se transmet par les gouttelettes, qui sont les sécrétions respiratoires qu'on émet quand on tousse, qu'on éternue ou qu'on parle. C'est pour cela qu'il est important de respecter les gestes barrières et de distanciation.

PRODUITS ALIMENTAIRES SUR LA COMMUNE

AU RDV DES 4 SAISONS

Rue pen ar bed

Ouvert : le lundi de 9h00 à 12h30
du mardi au samedi :
de 8h30 à 12h30 et de 15h30 à 18h00
Fermé le dimanche.
Tel : 06 41 88 42 38

BOULANGERIE DE LA PLAGE

Forum du Trez-Hir

Ouvert tous les jours sauf mardi
de 6h45 à 13h00 et de 15h00 à 19h30.
(dimanche : en continu de 6h45
à 19h00). Tél : 02 98 38 00 85

BOULANGERIE LAOT

Rue pen ar bed

Ouvert du mardi au samedi
de 6h30 à 13h30
et le dimanche de 7h00 à 13h00.
Fermé le lundi. Possibilité de livraison
à domicile sur commande la veille
de la livraison au 02 98 48 30 01
(appeler sur les heures d'ouverture)

CAVES DE KERUZAS

Ouvert. Tél : 02 98 38 02 40

INTERMARCHÉ

Ouvert du lundi au samedi de 8h45
à 19h45 (fermé le dimanche).
Le personnel médical est prioritaire
aux caisses. Tél : 02 98 48 23 79

MARCHÉ DU DIMANCHE MATIN

Le Préfet du Finistère a accordé le 27
mars une dérogation autorisant la
tenue d'un marché exclusivement
alimentaire de producteurs locaux.
Les mesures d'hygiène et de
distanciation sociale devront être
scrupuleusement respectées.
*Le potager de St Mathieu suspend
ses ventes durant le confinement.*

A EMPORTER :

- Ptit Breizh : 07 71 94 29 29
- Ti Mad Eo : 02 98 02 68 25
ou 06.12.15.54.21

+ Circuits courts
auprès des producteurs locaux

SERVICES

L'UNIVERS

Place de l'église. Tél : 02 98 48 31 06
Ouvert tous les jours de 9h30 à 19h00.
(Sauf mardi et dimanche : ouvert de 9h30
à 13h00. Fermé l'après-midi).

PHARMACIE

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00
ainsi que le samedi de 9h00 à 12h30
Tél : 02 98 48 34 61

SERVICE POSTAL

Levée et distribution du courrier : mercredi, jeudi et vendredi uniquement

FABLE (proposée par l'association Marc'h mor) Paotr Treoure

YAR AR VIOÙ AOUR

Ma klaskit re vuan beza pinvidig-braz,
diwallit mad da goll ho tanvez seh ha
glaz.
E-barz ar skridoù koz e komzer euz Yann
Baour,
Perhenn d'eur yarig ruz azozve vioù
aour:
Bemdez kerkent hag an deiz
Eur vi aour e-barz he neiz.
- Asa, 'me Yann, 'vidon-me bet greet,
souezus !
Eun teñzor e kov va yar;
Ne vo ket kalz a dra gweled e p'leh ema.
Lazom ar yarig ruz. Allaz! n'oa seurt
enni,
nemed ar pez a vez er yer fall da zozvi.
Ha kollet gand Yann dre honategez.



LA POULE AUX ŒUFS D'OR

*Si vous cherchez à devenir très riche
trop vite,
faites attention de ne pas perdre votre
fortune de valeur.
Dans les anciennes écritures on parlait
de Jean le pauvre :
Propriétaire d'une petite poule rouge
qui pondait des œufs en or ;
Chaque jour au lever du soleil, un œuf
en or dans son nid.
- Comment dit Jean ! Cela a été fait
pour moi, surprenant !
Un trésor dans le ventre de ma poule.
Ce n'est pas compliqué, je verrai où ça
se trouve.
Tuons la petite poule rouge. Hélas ! il
n'y avait rien en elle,
seulement ce que l'on trouve dans une
poule mauvaise pondeuse.
Et Jean perdu par le désespoir.*

- Des centaines d'heures de programmes en breton accessibles gratuitement 24h/24 sur le site de Brezhoweb : www.brezhoweb.bzh



RAPPEL : ACCES AUX PLAGES, PLANS D'EAU ET LITTORAL

Par arrêté préfectoral du 31 mars 2020,
sont interdits : l'accès aux plages du littoral et des plans d'eau intérieurs, les espaces les desservant ainsi que les sentiers littoraux. De ce fait, l'accès au parc de Kéruzas est interdit.

RAPPEL CIVISME

**Ramassons les déjections
de nos chiens si nous les promenons,
et veillons encore plus que d'habitude
dans nos rares sorties
à ne rien jeter sur la voie publique**

QUE FAIRE EN CAS DE SYMPTÔMES DU COVID-19 (TOUX, FIEVRE)

Restez à domicile, appelez un médecin
avant de vous rendre à son cabinet
ou appelez le **116 117**



LA SEMAINE
APRÈS 20H
LE WEEK-END*
UN JOUR FÉRIÉ

VOTRE NOUVEAU NUMÉRO
DE MÉDECINE DE GARDE

* À PARTIR DU SAMEDI 12H

116117
NUMÉRO GRATUIT JOIGNABLE EN CORSE
EN CAS D'URGENCE VITALE, APPELEZ LE 15

Vous pouvez également bénéficier
d'une téléconsultation.

Si les symptômes s'aggravent
avec des difficultés respiratoires
et signes d'étouffement,
appelez le SAMU- Centre 15.

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES



PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

02 98 84 28 65 / ACCUEIL@CCPI.BZH

Les contacts par messagerie sont
à privilégier.

- **Le Clic reste joignable** 02 98 84 94 86
du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h, ou par mail :
clic.pays-iroise@ccpi.bzh

**Si vous utilisez des mouchoirs en
papier, des masques et des gants,
mettez-les dans un sac puis fermez-le
avant de le déposer dans votre sac
d'ordures ménagères.**

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE PEN AR BED

Le temps du confinement : églises
fermées, pas de permanences d'accueil
cclpenarbed@orange.fr 02 98 89 00 24
ou stmathieuiroise@gmail.com
02 98 84 23 45